



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Semaine de l'intégration dans le Var

14 octobre 2021



Semaine nationale de l'intégration

Trois ans après le comité interministériel à l'intégration du 5 juin 2018 et deux ans après le comité interministériel à l'immigration et à l'intégration du 6 novembre 2019, le Gouvernement souhaite valoriser auprès du grand public les progrès réalisés en matière d'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les réfugiés, mettre en évidence les initiatives territoriales et renforcer la mobilisation notamment sur les enjeux d'insertion professionnelle.

Les étrangers primo-arrivants sont toutes les personnes, y compris les réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire, admises pour la première fois au séjour en France et qui souhaitent s'y installer durablement.

Pour ce faire, le délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés (DIAIR) et le directeur général des étrangers en France (DGEF) organisent une **Semaine de l'intégration** démarrant le 11 octobre 2021.

L'intégration des primo-arrivants se réalisant avant tout au plus près des **territoires**, la Semaine de l'intégration a un **caractère territorial fort** en mobilisant les acteurs et les partenaires locaux en faveur de l'accueil et de l'intégration de ce public.

Dans le Var

Signature de l'accord départemental en faveur de l'intégration des primo-arrivants par l'emploi

Jeudi 14 octobre 2021

Lors de son déplacement à la société Pâte Lanza, le préfet a signé l'accord départemental en faveur de l'intégration des primo-arrivants par l'emploi.

En s'appuyant sur leur complémentarité d'expertise, la direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) à Marseille et la direction territoriale de Pôle emploi pour le Var s'engagent à mieux articuler leur offre de services, pour assurer une meilleure prise en compte des profils hétérogènes des étrangers primo-arrivants, signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR), et fluidifier leur parcours d'orientation et d'insertion professionnelle.

Les missions locales du Var et Cap emploi s'associent à cet accord dans le cadre de leurs missions respectives.

L'accord départemental définit les modalités opérationnelles et organisationnelles de coopération entre les partenaires pour faciliter l'accès des étrangers primo-arrivants, signataires du CIR, aux opportunités d'emploi et de formations du territoire varois :

- Renforcer leur connaissance réciproque des offres de services et missions,
- Renforcer l'information des publics sur les services et dispositifs mis en œuvre par les 3 acteurs du Service Public de l'Emploi et par l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

- Organiser les modalités d'orientation de ces publics vers ces dispositifs,
- Fluidifier le parcours des étrangers primo-arrivants.

Focus sur l'OFII

Parmi les signataires de cet accord, l'Office français de l'immigration et de l'intégration participe à la mise en place des dispositifs d'intégration définis par les pouvoirs publics.

À ce titre, il propose aux étrangers primo arrivants désireux de s'installer durablement sur le territoire français, un parcours personnalisé d'intégration républicaine. Le contrat d'intégration républicaine (CIR) créé par la loi du 7 mars 2016, constitue la première étape du parcours d'intégration de l'étranger admis pour la première fois au séjour.

Ce dispositif est déployé dans l'ensemble des Directions Territoriales de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, au cours duquel des formations civiques et linguistiques sont prescrites aux étrangers, en application de la loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie. Le respect de ce parcours permet la délivrance de la carte de séjour pluriannuelle lors du renouvellement du titre de séjour. Les formations que l'étranger s'engage à suivre en signant le CIR, comprennent depuis mars 2019, deux volets, assurés par des prestataires sélectionnées par l'OFII par voie de marchés publics :

- **Une formation civique** de quatre journées se décomposant comme suit :
 - *Journée 1* : les principales caractéristiques de la France (présentation de son territoire, de son histoire, de son organisation, de son fonctionnement démocratique),
 - *Journée 2* : les principes et les valeurs de la République,
 - *Journée 3* : Le fonctionnement de la société française (système de santé, système scolaire, accès au logement, à la formation, à l'emploi, à la création d'activité, la parentalité, la petite enfance),
 - *Journée 4* : mises en situation via des ateliers portant sur des thématiques professionnelles, sociales ou culturelles choisies par les stagiaires au cours de la Journée 3.
- **Une formation linguistique** (selon un parcours de 100h, 200h, 400h ou 600h, déterminé à la suite d'un test de positionnement linguistique). L'objectif étant d'acquérir le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Par ailleurs, l'OFII accompagne les primo arrivants qui le souhaitent vers des parcours de formation linguistique complémentaires permettant d'atteindre le niveau A2 du CECRL (niveau requis pour l'obtention de la carte de résident) et le niveau B1 (niveau exigé pour accéder à la nationalité française).

Le parcours d'intégration républicaine intègre désormais une dimension d'orientation et d'insertion professionnelle. Le signataire du CIR bénéficie ainsi d'un entretien d'orientation approfondi et adapté vers l'emploi.

L'État dans le Var

www.var.gouv.fr

Octobre | 2021

Contacts presse :

Service de la Communication Interministérielle de l'État en Département
PRÉFECTURE DU VAR – CS 31209 – 83070 TOULON CEDEX

Demande de presse sur pref-communication@var.gouv.fr

Laurent Faré	04 94 18 80 30	laurent.fare@var.gouv.fr
Marion Quénoi	04 94 18 81 46	marion.quenoi@var.gouv.fr
Cécile Menand	04 94 18 80 25	cecile.menand@var.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans le Var
sur Twitter  et Facebook 

Visite à la société Pâtes Lanza – Témoignages

Témoignages croisés employeur / étranger pour illustrer les bénéfices réciproques d'une embauche / d'un emploi.

Parmi les temps forts de cette semaine de l'intégration dans le Var, le préfet du Var s'est rendu au siège social de la société Pâtes Lanza qui a embauché un ressortissant afghan bénéficiant du statut de réfugié.

■ Marie -Dominique MELOYAN

Co-gérante de la société PATES LANZA spécialisée dans la fabrication de pâtes artisanales

■ Noori AHMADI

Afghan de 30 ans, né à Konoz. M. Ahmadi a dû fuir son pays à cause de la guerre et est arrivé en France en février 2018. Il a été agriculteur, chauffeur, manœuvre et cuisinier. Il a obtenu le statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire. Dans le cadre de son accompagnement avec FACE VAR, il a été embauché par l'entreprise Pâtes Lanza d'abord en CDD en tant qu'agent de conditionnement le 9 décembre 2019 puis en CDI (35h/semaine). Il est à présent installé à Solliès-Pont et souhaite faire venir sa famille.



Témoignages d'étrangers primo-arrivants sur leur parcours d'insertion professionnelle

Plusieurs témoignages viennent compléter ce parcours d'intégration et rendre compte de la diversité des situations des femmes et des hommes qui souhaitent s'installer durablement et légalement en France.

■ Rania AFKALI

Réfugiée de nationalité syrienne, diplômée de l'Université d'AL BAATH (Docteur en Odontologie, en 1994 à Hama en Syrie).

Après avoir exercé pendant 16 ans au sein de son propre cabinet la profession de dentiste, elle entre en France en 2016, signe un contrat d'intégration républicaine le 11 septembre 2017 et effectue une formation FLE à l'université de Toulon et du Var.

En 2019, Mme Afkali. devient interprète/ traductrice en Français / Arabe, auprès de l'opérateur de l'OFII, l'« AECD » Toulon et, en parallèle, est formatrice en français langue étrangère (FLE) auprès de « Culture et Expression Toulon ».

Depuis septembre 2021 elle anime, en qualité de formatrice, les sessions de formation civique dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR).

■ Zubaer Wali AMIN

Réfugié âgé de 39 ans originaire du Bangladesh, pays qu'il a quitté avec sa famille en 2017. M. Amin est diplômé de l'Université de Dhaka où il a obtenu un Master en Marketing en 2004.

Il a notamment exercé en tant que manager régional pour Coca Cola dans son pays.

Depuis l'obtention du statut de réfugié, il a suivi plusieurs formations afin d'améliorer son niveau de français et de construire son projet professionnel en France. M. Amin est actuellement à la recherche d'un emploi dans le secteur du commerce. Pour ce faire, il est accompagné par Face Var qui l'a notamment aidé à élaborer un CV vidéo mis en ligne sur les réseaux.



M. Amin vient d'obtenir le code de la route et aspire à retrouver des fonctions similaires.

■ Dilan OZGAN

Réfugiée de nationalité turque.

Après avoir fui la Turquie en raison de son appartenance à la minorité kurde, Mme OZGAN a obtenu le statut de réfugié. Le programme RISE l'a aidée à s'intégrer dans la société française par l'apprentissage de la langue et l'accompagnement vers l'emploi.

Mme Ozgan, infirmière de bloc opératoire en Turquie, ne peut bénéficier d'une équivalence de diplôme. Avec elle, l'équipe RISE a défini des priorités : apprendre le français pour accéder à des formations diplômantes et exercer des métiers lui procurant une autonomie financière. Le réseau professionnel du GES SenDra a ainsi permis à Mme Ozgan de travailler cet été dans l'hôtellerie/restauration, soulageant ainsi un secteur en tension.



La saison désormais terminée, Mme Ozgan s'investit aujourd'hui dans l'apprentissage du français tout en exerçant une activité professionnelle dans le service à la personne. Ce parcours sert son double souhait de travailler dans le domaine du soin et de s'intégrer dans la société française.

■ Fahed Jeji AOLLO

À son arrivée en France en décembre 2014, M. Aollo, réfugié irakien, a été pris en charge avec sa famille par une communauté religieuse catholique.

Ancien professeur d'histoire de l'art dans son pays, il a bénéficié notamment de cours de langue française et a ensuite travaillé bénévolement à différents projets de rénovation d'églises. Peintre, il a aussi exposé à Bargemon.

Notamment grâce au chantier d'insertion auquel il a participé durant 6 mois à Châteaubleau en 2020, il a validé des diplômes qui lui permettent désormais de créer une microentreprise de rénovation spécialisée dans le bâti ancien.

Aujourd'hui, il envisage de demander la nationalité française.